



**Faculté
d'Architecture
La Cambre Horta**

Année Académique 2021 – 2022

QUESTIONS D'ARCHITECTURE

Présentation des Modules du deuxième quadrimestre

28.01.2022

09h30 > Questions d'Architecture – Modules 2 : Introduction (Maurizio Cohen)

09h45 > AC2 - Architecture et Cinéma (ARCH-P- 8103 / Roxane Enescu)

10h00 > AD2 - Architecture et Design (ARCH-P-8105 / David Erkan)

10h15 > AAH2 - Architecture, Archives et Histoire (ARCH-P-8109 / Irène Lund)

10h30 > ADP2 - Architecture, Développement et Patrimoine (ARCH-P-8117 / Yves Robert)

10h45 > PAUSE

11h00 > ASH2 - Architecture et Sciences humaines (ARCH-P-8121 / Christine Schaut)

11h15 > AIM2 - Architecture, Image et Média (ARCH -P-8123 / David Lo Buglio)

11h30 > HTC2 - Histoire Théorie Critique (ARCH-P-8125 / Jean-Didier Bergilez)

11h45 > ART2 - Art et Architecture (ARCH-P-8127 / Emilio Lopez-Menchero)

12h00 > DOCO2 - DOCOMOMO (ARCH-P-8213 / Maurizio Cohen)

Phase 1: Communication de vos préférences (entre le 28-01-2022 09:00 et le 31-01-2022 09:00)

- 1.** Consultez préalablement votre PAE (= learning agreement pour les Erasmus IN) dans « Mon ULB » et vérifiez quels sont les choix que vous devez formuler pour ce second quadri.
- 2.** ATTENTION, si votre PAE une fois finalisé ne reprend pas une Question d'Architecture que vous auriez formulé, vous ne figurerez pas sur les listes définitives de ces cours et vous ne pourrez en aucun cas suivre et encore moins être évalué.e pour ces unités d'enseignement.
- 3.** On ne peut pas choisir DEUX FOIS le même module d'une Question d'Architecture; ce qui n'exclut pas la possibilité de s'inscrire aux modules successifs d'une même thématique d'une Question d'Architecture. Si ces règles ne sont pas spontanément appliquées, les étudiant.e.s seront reversé.e.s dans un autre module de Questions d'Architecture ENCORE OUVERT à ce moment-là.
- 4.** Les étudiant.e.s ayant communiqué leurs préférences avant la date limite seront réparti.e.s dans les Questions d'Architecture en essayant de respecter au mieux leurs préférences. Les étudiant.e.s n'ayant pas communiqué leurs préférences seront dirigé.e.s vers les Questions d'Architecture qui disposent encore de places disponibles. Vous pouvez modifier vos préférences jusqu'à la date limite. Seules vos dernières préférences émises seront prises en compte

Phase 2: RÉPARTITION

1. Pour les Questions d'Architecture, un quota peut avoir été fixé par les titulaires en fonction de la nature des activités menées.
2. Notre objectif est de vous garantir l'une de vos trois préférences. Mais ATTENTION, vu le faible nombre d'étudiants, veillez à ce que votre second choix soit aussi bien réfléchi que le premier car nous souhaitons pouvoir ouvrir l'ensemble des modules.
3. Dès que les répartitions auront été effectuées, elles seront affichées sur cette page. Les listes des Questions d'Architecture seront également visibles sur la page [choix AQA liste.php](#) et évolueront en fonction des transferts.
4. Votre PAE ne sera actualisé qu'après avoir traité les éventuels transferts.

Phase 3: TRANSFERTS (entre le 04-02-2022 09:00 et le 07-02-2022 18:00)

1. La demande de transfert s'effectue uniquement en utilisant le formulaire infra qui apparaîtra une fois que les répartitions auront été effectuées.
2. La demande de transfert doit être motivée.
3. L'acceptation ou le refus dépendra des coordinateurs et coordinatrices concerné.e.s, et d'elles et eux seuls. Pour être transféré.e d'une Questions d'Architecture à une autre, vous devrez avoir l'accord du coordinateur ou de la coordinatrice 'quitté.e', et celui du coordinateur ou de la coordinatrice 'rejoint.e'.
4. Vous recevrez un mail à chaque évolution de votre transfert et votre situation sera également visible sur la page [choix_AQA_liste.php](#) et évoluera en fonction des transferts.

Attention: l'inscription dans votre PAE ne sera pas réalisée avant quelques semaines

A l'issue du processus, votre PAE visible dans Mon ULB reprendra les mnémoniques Questions d'Architecture auxquels vous serez inscrit.e. Vous ne pourrez pas suivre et encore moins présenter les épreuves de cours qui ne figurent pas dans votre PAE. Les listes provisoires diffusées AVANT validation et retranscription dans les PAE n'ont comme leur nom l'indique aucun caractère définitif ni officiel.

Pour info :

- Les étudiantes et étudiants concerné.e.s ont été informé.e.s par mail du programme de cette matinée.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur l'intranet, ici :

<https://archi.ulb.be/version-francaise/intranet/seance-de-presentation-des-questions-darchitecture---modules-2---q2>

Les descriptions des Questions d'Architecture sont en ligne là :

<https://archi.ulb.be/questions-darchitecture-2021-2022-q2>

Locaux

ARCHP8103 - AC2 - **Architecture et Cinéma** (module 2) > Roxane Enescu > **Be.1.2 / Blackbox**

ARCHP8105 - AD2 - **Architecture et Design** (module 2) > David Erkan > **Be.0.3/4/6 LAD**

ARCHP8109 - AAH2 - **Architecture, Archives et Histoire** (module 2) > Irène Lund > **Be.1.6**

ARCHP8117 - ADP2 - **Architecture, Développement et Patrimoine** (module 2) > Yves Robert > **Fl.3.1.**

ARCHP8121 - ASH2 - **Architecture et Sciences humaines** (module 2) > Christine Schaut > **Be.1.7**

ARCHP8123 - AIM2 - **Architecture, Image et Média** (module 2) > David Lo Buglio > **Fl.1.4/5/6 - Labo AIICe**

ARCHP8125 - HTC2 - **Histoire Théorie Critique** (module 2) > Jean-Didier Bergilez > **Be.1.8**

ARCHP8127 - ART2 - **Art et Architecture** (module 2) > Emilio Lopez-Menchero > **Co.1.4**

ARCHP8213 - DOCO2 - **DOCOMOMO** (module 2) > Maurizio Cohen > **Co.2.4**

Début des cours des Questions d'Architecture le jeudi 10 Février